

# Fonctionnement des assignations de lecture pour les enseignants

Il y a deux façons d'assigner une lecture à ses groupes:

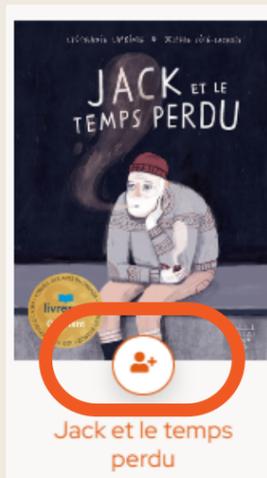
## À partir de licences disponibles dans le catalogue

Il faut tenir compte du nombre d'exemplaires disponibles selon le nombre d'élèves qui liront le livre. \*Pour le réseau scolaire public et les écoles des Premières Nations non conventionnées, il est recommandé de prioriser les livres de la collection partagée pour lesquels les exemplaires sont illimités.



## Assigner des lectures de deux façons

En cliquant sur l'icône d'assignation sur la couverture d'un livre.

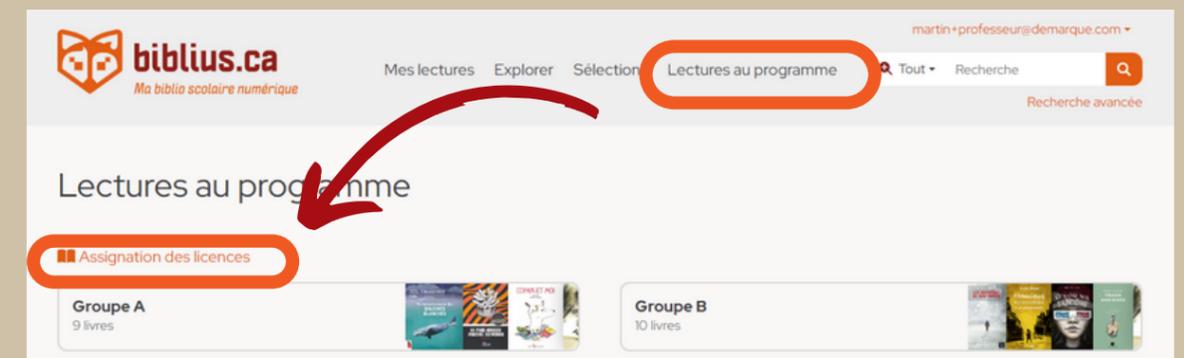


En cliquant sur le bouton « Ajouter en lecture à un groupe » dans la notice d'un livre.



## À partir d'une licence mise de côté pour l'enseignant par l'administrateur

Il faut faire une demande d'achat d'un titre à l'administrateur répondant Biblius de votre milieu\*, en lui indiquant le nombre d'élèves par groupe qui auront besoin du titre. Une licence complète est assignée par groupe. **Cette licence est mise de côté et non visible pour l'ensemble des usagers.** Lorsque que l'administrateur assigne les licences à l'enseignant, celles-ci se retrouvent sous l'onglet *Lecture au programme* de l'interface de l'enseignant, dans *Assignation des licences*:



L'enseignant peut assigner la lecture à un groupe:



S'il reste des prêts suite à une assignation, l'enseignant peut utiliser la licence avec un autre groupe. Il doit alors cliquer sur l'icône « Modifier l'assignation », puis sélectionner le nouveau groupe auquel l'assigner.



\*L'administrateur répondant est habituellement un.e bibliothécaire ou un.e technicien.ne en documentation